

BILAN PROFESSIONNEL

pour des agents des collectivités territoriales

Ce module d'orientation personnalisé permet d'apporter aux agents des collectivités territoriales une réponse aux souhaits d'évolution professionnelle.

Il s'inscrit dans le cadre :

- > d'une recherche de mobilité
- > d'un repositionnement lié à des évolutions de service
- > d'une situation professionnelle difficile
- > d'un besoin de mobilité en raisons d'inaptitude au poste de travail



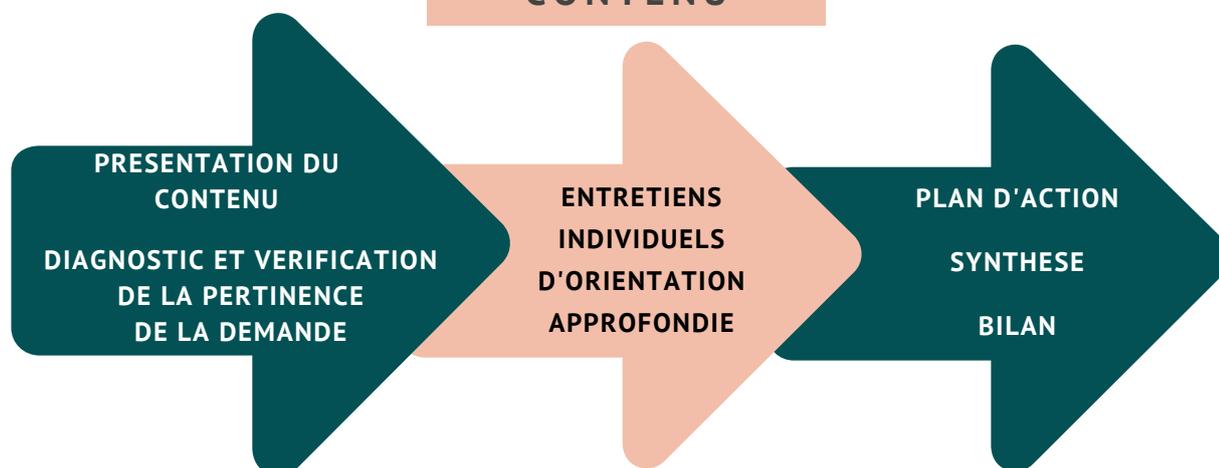
OBJECTIFS

- > Analyse du parcours professionnel et des compétences de la personne
- > Recherche de pistes d'évolution et élaboration de scénarios professionnels tenant compte de la pertinence et du réalisme des propositions

DUREE

- > Le module d'orientation personnalisé se réalisera, selon les cas, sur une durée de 10 à 15 heures réparties sur une période de 2 à 6 mois
- > Un accompagnement sur mesure : des entretiens individuels d'orientation approfondie, de une à deux heures chacun. Toutes les semaines ou tous les 15 jours. Nombre d'entretiens adapté aux situations et besoins des personnes

CONTENU



En 2019 :

- > 0 % abandons - 100 % des personnes ont participé à la totalité du bilan
- > 100 % satisfaction
- > 100 % des personnes ont démarré des démarches concrètes 6 mois après le bilan (changement de poste/formation)

CONTACT

> SERVICE RESSOURCES HUMAINES DE VOTRE COLLECTIVITE

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DES PAYS
VOIRONNAIS SUD GRESIVAUDAN



40 RUE MAINSSIEUX - CS30863
38516 VOIRON CEDEX



04 76 93 17 18



MAISON.EMPLOI@PAYSVOIRONNAIS.COM

Maison
de l'Emploi
Pays Voironnais | Sud Grésivaudan

VERSION 2020